

---

## Résumé de l'adresse des administrateurs du directoire du district d'Altkirch (Haut-Rhin) qui annoncent l'envoi de dons aux magasins de Strasbourg, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

### Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Résumé de l'adresse des administrateurs du directoire du district d'Altkirch (Haut-Rhin) qui annoncent l'envoi de dons aux magasins de Strasbourg, lors de la séance du 5 thermidor an II (23 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 430;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24215\\_t1\\_0430\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24215_t1_0430_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

# Séance du 5 Thermidor An II

## (Mercredi 23 juillet 1794)

Présidence de COLLOT D'HERBOIS <sup>(1)</sup>

La séance est ouverte à onze heures par la lecture de la correspondance suivante.

1

Les administrateurs du directoire du district d'Altkirch (2) applaudissent au décret du 18 floréal; ils annoncent un envoi de dons récemment faits et expédiés dans les magasins de Strasbourg, dont les principaux objets sont 1540 chemises, 461 paires à bas, 141 paires de souliers, et ils invitent la Convention à ne descendre du sommet sacré de la montagne qu'elle n'ait réduit en poudre tous les trônes (3).

2

Les citoyens de la commune d'Aouste, district de Crest, département de la Drôme, témoignent leur admiration sur les travaux de la Convention, et joignent à leur adresse l'état des dons par eux faits, et qui consistent en 69 chemises, 60 aunes réduites en charpie, 51 paires de bas, 44 paires de souliers et une paire de guêtres; il terminent par annoncer que la société populaire a armé, équipé et payé à ses frais un soldat pour la légion de la Montagne.

Mention honorable de ces deux adresses, insertion au bulletin, et renvoi au comité des marchés (4).

3

Le commandant et la garnison du fort de Scarpe, département du Nord, félicitent la Convention de son décret du 18 floréal; ils

jurent que les esclaves de George et de Pitt n'échapperont pas à leurs coups, et joignent deux exemplaires d'un discours prononcé par un républicain pendant la célébration de cette fête.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité d'instruction publique (1).

4

La société populaire de Prades, département des Pyrénées-Orientales, félicite la Convention nationale sur ses sublimes travaux, et sur l'énergie avec laquelle elle a juré d'anéantir les factions qui menaçoient la liberté, lui témoigne sa reconnaissance et l'assure de son entier dévouement à la révolution (2).

[La Sté popul. de Prades à la Conv.; Prades, 20 prair. II] (3).

Citoyens représentans

Des hommes perfides qu'une fausse popularité avoient élevé à la gloire de siéger parmi vous, avoient conçu l'horrible projet de diviser la république, pour l'offrir en partage aux tirans qui vainement ont tenté de l'asservir

Non, jamais époque ne fut plus à craindre pour l'égalité et pour la liberté; la république fut ébranlée jusques dans ses fondemens. et déjà le français chancelloit sur le principe du despotisme.

il fallut votre énergie, il falut vos vertus et votre courage pour déjouer cet exécrable complot; des intrigans, des scélérats dignes amis de Brissot tenoient dans la plupart des départements les fils de cette trame infernale; ils arboroint avec audace l'étendard du fédéralisme.

mais vous, intrépides montagnards, inébranlables dans la résolution du peuple, vous osates mesurer l'abîme; vous vites avec horreur creuser le tom-

(1) D'après le *Moniteur*.

(2) Haut-Rhin.

(3) P.V., XLII, 121. Mentionné par *J. Sablier*, n° 1456.

(4) P.V., XLII, 121.

(1) P.V., XLII, 122. B<sup>ii</sup>, 6 Therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(2) P.V., XLII, 122.

(3) C 314, pl. 1254, p. 21.